PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 2 AVRIL 2016

Sont présents : ARAMENDY Michel, CAJOT Xavier, COBA Nataly, FAGNY Sylvain, LAFOREST Cécile, LUDWIG Éliane, MAURY Sylvie, MAURY Wolfram

Sont excusés : CAËL Richard, DELUGEAU Charles, DELMAS Julien, DETCHEBERRY Thierry, DUMAIS Rémi, LARAIGNE Sylvie, RECLUS Martine

Sont absents : ROSELLO Sylvie

Le quorum étant atteint, la réunion peut débuter et valablement délibérer.

La réunion a lieu dans une salle de réunion du centre sportif de Notre Dame de Sanilhac. Elle commence à 9 heures 30.

1. *Adoption du PV du CA du 13 février*

En l'absence de **remarques le procès-verbal de la réunion du 13 février est adopté par 7 voix pour et 1 abstention**.

2. *Point sur la fusion des Ligues : adoption du traité de fusion et des statuts de la nouvelle ligue*

Les élus expriment quelques inquiétudes sur les documents fournis, notamment sur la comptabilité de la ligue Poitou-Charentes. Ils notent que les éléments mentionnés dans le traité de fusion (état des comptes notamment) diffèrent d'une ligue à l'autre.

Le traité de fusion des ligues Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes est adopté à l'unanimité.

Les statuts de la nouvelle ligue Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes sont adoptés à l'unanimité.

Plusieurs élus font part de leur inquiétude concernant la charge de travail supplémentaire que représente la nouvelle grande Ligue. Ils souhaitent que la question de la professionnalisation de la présidence, au moins à temps partiel, soit abordée après l'élection du nouveau CA et la mise en place de la nouvelle Ligue.

3. Bilan des championnats d'Aquitaine Jeunes et Vétérans des 12 et 13 mars

Joël estime que les ressources humaines étaient insuffisantes pour organiser un événement de cette ampleur. Il invite les élus à s'interroger sur des moyens d'attirer les clubs pour organiser ces rendez-vous.

Le bilan financier est reporté à la prochaine réunion.

4. Dialogue de Gestion 2015

Ce point est reporté.

5. AG FFBAD du 23 avril 2016

Ce point est reporté.

6. Sollicitation de l'Association Francophone de Badminton pour la venue de l'entraîneur national jeune du Cameroun

Cécile explique que la Ligue a été sollicitée par l'association francophone de badminton pour accueillir l'entraîneur National jeunes du Cameroun, Jacques Owono, dans les locaux du Pôle. Sa venue en France s'inscrit dans le cadre de sa participation à une formation d'entraîneurs organisée par l'Association Francophone des Comités Nationaux Olympiques (AFCNO) du 9 au 13 mai à l'INSEP. Il accompagnera Nabil les 2 et 3 mai, et accompagnera la délégation de la Ligue aux Championnats de France Jeunes à Aire sur la Lys.

Tous les frais liés aux déplacements, à son hébergement et ses repas seront pris en charge par la Fédération Camerounaise et l'AFB.

7. Sollicitation de Jef Claerbout pour Lucas Claerbout

Ce point est reporté.

8. Prêt du Minibus pour les Championnat France Vétérans

Sylvain Fagny sollicite le prêt du minibus de la Ligue pour un déplacement aux championnats de France vétérans à Valence du 13 au 16 mai.

Le prêt du minibus est adopté à l'unanimité.

Sylvain se verra signifier les autres demandes éventuelles de prêt, pour optimiser ce trajet vers Valence.

9. Signature sur les comptes

Le Président souhaite que la Secrétaire Générale, Cécile Laforest, ait signature sur les comptes de la Ligue pour le seconder dans certaines tâches administratives.

Cécile Laforest ne prend pas part au vote.

L'octroi de la signature sur les comptes pour Cécile Laforest est adopté à l'unanimité des votants.

10. Championnats de France Jeunes à Aire sur la Lys du 5 au 8 mai

Joël indique qu'une douzaine de jeunes sont déjà qualifiés, et trois à quatre jeunes sont encore qualifiables. Le train et l'hôtel ont déjà été réservés, ainsi que des véhicules de location à partir de Lille. Les jeunes seront coachés par Adrien, Richard, Nabil et Rémi. Joël et Nataly accompagneront le groupe.

En réponse à une question des élus, il précise que les frais incombent pour un tiers à la Ligue, un tiers au club et un tiers aux parents, bien que la plupart des clubs prennent en charge la part des parents.

11. Questions diverses

- ACCOMPAGNEMENT FEDERAL POUR L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL DES ÉQUIPEMENTS

Joël explique que le recensement des salles par Kristell est désormais presque achevé. Ce travail va servir de support à l'élaboration d'un schéma régional des équipements qui dressera l'inventaire des équipements selon le cahier des charges techniques de la Fédération. Il permettra notamment, dans le cas de création de gymnases, d'obtenir une aide financière de la fédération en échange de la mise en place d'équipements homologués pour le badminton. Il servira de support pour rencontrer les propriétaires d'équipements.

Cette base de données sera accessible en ligne, avec des codes que la Fédération devrait fournir.

- SOLLICITATION DU PRESIDENT DU DEPARTEMENT DORDOGNE SUR LA PRISE EN CHARGE DU GOUTER OU POT DE BIENVENUE LORS DE MANIFESTATIONS ORGANISEES DANS LES DEPARTEMENTS

Les élus ne jugent pas utile d'établir de règle, et préfèrent laisser la possibilité de juger, selon le contexte.

- SOLLICITATION DE RAZAC SUR LA PROMOTION EN N3 (ÉLIANE)

Éliane explique que l'équipe 1 de Razac va pour la première fois accéder au championnat interclub de Nationale 3, ce qui sera une première pour un club de la Dordogne. Cette montée va engendrer des difficultés budgétaires, liées à l'augmentation des frais de déplacement et d'hébergement. Razac rencontre également un problème de conformité de la salle.

Elle souhaite solliciter l'aide de la Ligue, consciente des difficultés financières de Comité 24. Elle prépare actuellement un budget qu'elle soumettra aux élus prochainement.

- ## NOUVEAU SCHEMA DE FORMATION DES ENCADRANTS (JOËL)

Joël explique que la formation des encadrants change au 1er septembre 2016. Le cursus comprendra dorénavant deux voies de formation, une voie animation et une voie entraînement, réservée aux joueurs ayant été au minimum D8. La fédération souhaite, par cette réforme, enrayer un phénomène de certification de personnes n'ayant pas le niveau requis, qui accèdent à des formations professionnalisantes sans avoir les acquis nécessaires.

Le cursus contiendra toujours 105 heures de formation pour les stagiaires. Les organisateurs vont devoir, en revanche, être formés sur ces nouveaux cursus. Joël transmettra aux élus les informations qu'il recevra de la Fédération, qui devrait communiquer prochainement.

- ## COUPE ALIENOR (JOËL)

Joël indique que la coupe Aliénor aura lieu le 12 juin. Les CODEPs pourront présentent 4 équipes pour la Gironde, 3 pour les Landes et la Dordogne, 1 pour le Lot et Garonne et les Pyrénées Atlantiques. Pour les CODEPS qui peuvent présenter plusieurs équipes, ils seront libres d'inscrire des équipes CODEPS ou des équipes clubs.

Xavier s'inquiète de rencontrer des réticences de clubs pour inscrire les jeunes dans une sélection du comité.

Joël précise que l'inscription des équipes revient au comité. Il propose, par exemple, d'inscrire des équipes de clubs pour valoriser des clubs performants, et de constituer une équipe CODEP avec des jeunes isolés dans des clubs qui ne peuvent constituer une équipe.

- ## BUDGET CHAMPIONNATS DE FRANCE

Wolfram rappelle que le déficit résiduel s'élève à environ 10 000 euros, que le CA avait décidé de répartir également entre la Ligue (qui avait fait l'avance de trésorerie) et le Comité 24.

Xavier se déclare mandaté par le CA du Comité pour négocier auprès de la Ligue pour négocier l'effacement de cette dette de 5 000 euros. Il le justifie par le fait qu'une telle somme représente une charge démesurée pour un petit comité comme le sien, mais également par le fait que la visibilité du badminton autour de l'événement a largement dépassé les frontières de la Dordogne. Le comité ne s'est pas enrichi sur l'événement, et les aides reçues des partenaires ne se sont pas renouvelées au-delà de l'événement. Les retombées en termes de licenciés sont limitées (1 088 en 2015-2016 contre 1 028 en 2015-2015).

En l'absence du président, les élus décident de reporter la décision sur ce sujet à un vote électronique.

La séance est levée à 12 heures.

Le président de la ligue,	La Secrétaire Générale,
Julien DELMAS	Cécile LAFOREST